

L'EUROPE DÉLAISSE LA NEUTRALITÉ DU NET

LE 19 AVRIL 2012 ANDRÉA FRADIN

La commissaire européenne en charge des affaires numériques Neelie Kroes a livré ce matin sa vision d'un Internet "ouvert". Sur l'accès à Internet, elle laisse aux usagers et donc à la loi des opérateurs le choix des offres. Quitte à ce que les consommateurs renoncent à un Internet neutre.



Un subtil travail de définition. À l'occasion de la **World Wide Web Conference** qui se tient actuellement à Lyon, la commissaire européenne en charge des affaires numériques **Neelie Kroes a livré ce matin sa vision d'un Internet "ouvert"**. Ou plus exactement, les multiples variantes de ce qu'elle entend par *"être ouvert en ligne"*, pour reprendre l'intitulé de son discours. Résultat : l'ouverture du réseau doit certes être préservée, mais à certaines conditions. Qu'elle fixe.

L'ouverture ? C'est subtil

Après avoir rappelé son attachement à l'ouverture d'Internet, en déclarant dès la première phrase du discours qu'il s'agit *"de la meilleure chose"* en matière de réseau, Neelie Kroes vient rapidement modérer son propos :

“

L'ouverture est aussi complexe car sa signification est parfois peu claire.

”

Car si les bénéfices d'un Net ouvert font consensus dans certains cas, dans d'autres, plus clivants, ils sont plus contestables. Ou tout du moins, sujets à caution de la commissaire européenne. L'Open Data, ou les révolutions arabes, référence désormais incontournable pour tout politique souhaitant aborder publiquement la question numérique, figurent ainsi clairement dans la case "l'ouverture c'est chouette" de Neelie Kroes. Sans qu'un problème de définition ne se pose : dans ces cas-là, *"les bénéfices de l'ouverture sont clairs."*

Dans d'autres, ceux qui sentent généralement le soufre, ce *"n'est pas si simple"*. Ainsi les questions de propriété intellectuelle, de sécurité ou d'accès à Internet. Sur tout ça, il s'agit subitement :



[De devoir] être clairs sur ce que nous entendons par ouverture.



Pour Neelie Kroes, l'ouverture mêlée aux droits d'auteur revient à s'ouvrir "à différents business models". En clair, "ne pas offrir quelque chose pour rien". Et si la commissaire européenne concède que certains créateurs veulent être reconnus d'une autre façon, elle affirme aussi que "parfois, la meilleure façon pour les créateurs de tirer profit [de leur travail] est d'en faire payer l'accès." Et de poursuivre :



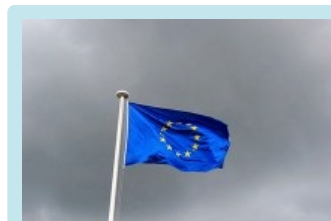
Ce n'est pas une limitation de la liberté ou de l'ouverture, pas plus que ne l'est le fait de payer pour un journal.



Quand elle aborde les questions de sécurité, citant par exemple la protections des enfants sur Internet, elle définit l'ouverture en ces termes : "[elle] ne signifie pas l'anarchie" ni ne s'impose "au détriment de la vie privée ou de la sécurité". Fondamentale en somme, mais placée au cœur d'une échelle de valeurs stricte.

Internet ? Aux usagers de décider

Ça se corse davantage avec la fourniture de l'accès à Internet. Pour Neelie Kroes, la notion d'ouverture est ici particulièrement "subtile". Il est vrai qu'en la matière, la position de la commissaire est branlante. Et ce n'est pas nouveau. D'abord habituée à souffler le chaud et le froid, la commissaire a progressivement adopté les éléments de langage des opérateurs (début octobre, ou bien encore en juillet dernier) pour les questions de neutralité des réseaux – vite remplacées par la notion d'"ouverture". Elle va ici plus loin, se disant "engagée à garantir la neutralité du Net" d'un côté et refusant de l'autre à assimiler ce combat au "bannissement de toutes les offres ciblées ou limitées". L'ouverture consistant ici pour elle davantage à "être transparent" sur ces offres, et à "laisser aux consommateurs la possibilité de choisir librement et aisément s'ils les souhaitent ou non".



LA NEUTRALITÉ DÉCHIRE L'EUROPE

Le Parlement européen appelle la Commission à agir pour protéger la neutralité des réseaux. Une pression politique sur ...

Pour Neelie Kroes, ce qu'est et doit être Internet ne sera pas fixée et protégé *a priori* : les usages sont préférés à une loi. Aux consommateurs de choisir ! Quitte à ce qu'ils limitent leur propre accès à Internet. Sur ce point, la commissaire se veut d'abord confiante, expliquant que les "environnements isolés" ont "souvent échoué" sur Internet. A ce titre, elle cite l'exemple des "walled gardens" bâtis par les fournisseurs d'accès à Internet dans les années 1990". Une expression qui renvoie aujourd'hui fréquemment aux empires construits et contrôlés par Apple, ou Facebook. Et qui sont tout sauf désuets ou effondrés.

La commissaire pousse la logique plus loin encore, en expliquant qu'en "pratique, il y a plein de moyen de limiter l'accès à Internet que la plupart d'entre nous sont prêts à accepter, et même à utiliser." En exemple : l'existence de forfaits Internet plafonnés à un certain volume de données par mois et que "beaucoup d'entre nous choisissent volontiers." Et d'enfoncer le clou :



Et bien très bien. C'est loin d'être de la censure. Si on a seulement besoin de consulter occasionnellement les e-mails en 3G et que

quelqu'un est prêt à vous offrir ce service – pourquoi devrait-on subventionner ceux qui consomment des films ?



Une impression de déjà vu ? C'est précisément l'argumentaire déployée l'été dernier en France, à la suite **d'un papier d'OWNI sur la fin de l'Internet illimité**. Les opérateurs **expliquant progressivement** qu'il n'était pas normal que tout le monde paye pour les "net-goinfres", expression sympathique visant les consommateurs de services en ligne gourmands en bande passante (streaming vidéo, jeux vidéo en ligne, ...).

Si le plafonnement des forfaits existe depuis belle lurette sur mobile, dont le réseau est techniquement limité par ses capacités de transport, il n'existe pas en France sur le fixe – mais **on peut le trouver ailleurs**, comme au Royaume-Uni. Dans ses déclarations, Neelie Kroes ouvre la voie à l'instauration de ces pratiques sur tout Internet – seul son exemple ne se réfère explicitement qu'au marché mobile. Si les utilisateurs le souhaitent, et si les opérateurs s'alignent, l'exception française de l'illimité risque de sauter.

Il en va de même pour le mobile, dont l'accès à Internet est déjà plafonné à un certain volume d'octets. Et réservé à certains pans de l'Internet : le peer-to-peer ou la voix sur IP (service tel que Skype) en étant par exemple exclus. Neelie Kroes a beau rapidement évoquer les travaux en cours du **Beréc**, le régulateur européen des télécoms, sur les pratiques des opérateurs visant à restreindre l'accès à Internet des usagers, elle ne cherche pas à les limiter. L'idée est que les consommateurs puissent "choisir en toute transparence le service qui leur va, accès à un Internet complet compris s'ils le souhaitent."

Et après tout, s'ils ne le souhaitent pas, l'accès à Internet pourra progressivement se resserrer. Autour de forfaits allégés, proposant uniquement des services populaires : Facebook, Twitter, YouTube, ... Là où le bât blesse, c'est que les attentes des consommateurs se conforment aussi à ce qui leur est proposé : ils piochent dans ce qu'on leur offre. Sans forcément porter leur choix en étendard : en France, l'enthousiasme engrangé par l'arrivée de **Free Mobile** en est la preuve. Or ce sont les opérateurs qui façonnent l'offre commerciale. Une responsabilité qui engage les contours même d'Internet.



LA FIN DE L'INTERNET ILLIMITÉ

Des opérateurs veulent mettre un terme aux forfaits Internet illimités dans les foyers français. Un document de la ...

CC Flickr ter bug

MARKO

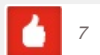
le 19 avril 2012 - 16:26 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Mon voisin a une capacité respiratoire très performante et consomme moins d'oxygène que moi. Il s'en satisfait. S'il en veut plus le week-end pour pouvoir courir, sauter, chanter fort, il faudra qu'il s'adresse à son opérateur pour augmenter sa ration d'air.

Bien sûr je caricature et force le trait, mais l'adresse est faite à des générations qui vont concevoir l'accès à un Internet libre (corollaire d'illimité) comme un droit fondamental (tel les Droits de l'Homme) et comme un besoin quasi-naturel. Alors oui, laissons-le choix à l'utilisateur, qui ne manquera pas de faire valoir le droit à l'illimité et au libre.

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)



START

le 19 avril 2012 - 16:32 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Demander à des gens qui ont découvert internet depuis leur 40 ans (et encore), de comprendre que ce n'est pas pareil, une ressource illimitée (accès internet au coût marginal tendant vers le nul) à une ressource limitée (exemple du journal, denrée physique), on peut se dire que c'est un peu rude. En revanche, la liberté d'expression ne date pas d'hier, et ces femmes et hommes politiques, qui font mine d'oublier que la neutralité du net est le meilleur garant de la protection de la liberté d'expression, et ergotent sur la protection du consommateur pour justifier leurs actions, m'inspirent la

plus profonde répulsion.

VOUS AIMEZ  5 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

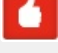

LOGICOS

le 19 avril 2012 - 22:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce sont des vieillards , presque des mourants, qui vont décider de l'avenir d'Internet pour les générations présentes et à venir ?

C'est hallucinant.

VOUS AIMEZ  5 VOUS N'AIMEZ PAS  0

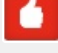

LUI RÉPONDRE

AGEVAUDAN

le 20 avril 2012 - 8:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bien dit. Un article qui pourrait t'intéresser, où j'évoque le même problème dans le milieu de la cyberstratégie/sécurité de l'information : <http://www.intelligence-strategique.eu/2012/reactions-internationales-et-cyberstrategie-la-tentation-moutonniere/>

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

XORAX



le 19 avril 2012 - 22:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cette façon de présenter les choses me répugne également. Si de telles formules sont mises en place il faut impérativement une régulation de la présentations des services proposés. Freiner l'utilisateur c'est aussi freiner la diversité et l'expansion des services.

"Accès internet 5€/mois : Google, Facebook et Youtube inclus !"

Cependant, je ne pense pas qu'on puisse assimiler l'enthousiaste des consommateurs pour Free Mobile à une restriction de choix. Les offres de Free Mobile ne sont pas diminuées par rapport aux autres offres du marché, sur le service principal en tout cas, à savoir l'accès mobile.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉA FRADIN

le 20 avril 2012 - 10:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





Bonjour,

en ce qui concerne Free Mobile, j'ai dû mal me faire comprendre. J'ai cité l'enthousiasme des consommateurs français pour les offres du nouvel opérateur mobile précisément pour montrer que leur choix était auparavant restreint. S'ils optaient pour les autres offres, cela ne voulait absolument pas dire qu'ils les plébiscitaient. La notion de "choix" laissé aux usagers est donc fallacieuse car ce choix est conditionné par l'offre des opérateurs eux-même. Et se retrouve donc souvent nié. Difficile dans ces conditions de protéger avec efficacité la neutralité du net !

J'espère avoir été claire :) Merci pour votre commentaire et bonne journée !

Andréa.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

AGEVAUDAN

le 20 avril 2012 - 8:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Qu'est-ce que c'est que ce discours? Le peu qu'on arrive à lire entre les lignes sert à entuber du néophyte. On ne compte pas les définitions par la négative ("ce n'est pas..."), les noyures de poiscaillade ("subtil", "complexe", "il faut être clair", etc.), et les effet de styles tribunaux ("pourquoi devrait-on..?").

Tout cela pour édulcorer la position européenne sur l'attachement à la neutralité du Net, et faire avaler la pilule de l'universalisation des forfaits données.

Définitivement, on se dirige vers un clash entre les vieilles représentations/modèles économiques (système d'abonnement) et les nouveaux (le tout gratuit, licence globale, et Internet-bis sécurisés et anonyme type Commotion ou Hackerspace Global Grid).

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUDE

le 20 avril 2012 - 10:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tu devrais aller voir ce qui se fait sur les offres Internet en Belgique : c'est tout simplement dément ! Là aussi, il existe encore des offres limitées à côté de l'illimité, et au final, le consommateur n'a aucun choix : les offres fournisseurs étant tellement chères (pour un service pas génial), la plupart des gens vont aller vers les forfaits avec limitation... Bonjour la liberté de choix ! Un bémol à ce que je dis : dernièrement, les offres évoluent de plus en plus vers le tout illimité (ça devenait tout de même un peu ridicule) : maintenant, c'est la vitesse de téléchargement qui prête à se marrer, tournant autour de 2 ou 3 méga... pour un coût tel que quelqu'un comme moi qui bosse à temps plein au salaire minimum (et élève un gamin seule, c'est vrai) ne peut pas se payer l'Internet... Il me semble que, que ce soit pour Internet ou tout autre objet de consommation (je pense particulièrement à la "libéralisation" du secteur énergie), la liberté de choix du consommateur signifie surtout une liberté des fournisseurs de fixer des prix comme ils l'entendent, avec des offres pourries pour les plus bas revenus qui pourrons, c'est vrai, s'estimer heureux d'avoir pu choisir...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

UN MEMBRE DE RÉZINE

le 20 avril 2012 - 16:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pendant ce temps là, des bénévoles s'organisent un peu partout pour mettre sur pied des accès Internet libre. En général plus cher que chez les autres, certes, mais sans bridage ni filtrage. La majeure partie de ces fournisseurs d'accès associatif sont regroupés sous la bannière de la Fédération FDN : <http://www.fdn.org/>

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

5 pings

L'Europe délaisse la neutralité du Net – Les informations personnelles et privées
le 24 avril 2012 - 14:54

[...] on owni.fr Partager :FacebookNo related [...]

Europa y la neutralidad de la red, una posicion tan abierta como sutil le 29 avril
2012 - 0:10

[...] ofertas limitadas de los proveedores. Muy sutil, todo. Muy de que cada palo aguante su vela. Vía | OWNI Más información | Comisión Europea Foto | Sebastiaan ter Burg En Nación Red | Las operadoras y [...]

Neelie Kroes : "Nous serons probablement bientôt dans un monde sans Acta" »
revue du web, Just another weblog le 4 mai 2012 - 16:23

[...] ce qui concerne la neutralité des réseaux, Neelie Kroes assimile le concept à une plus grande transparence des offres [...]

Lila - Become an influencer le 21 mai 2012 - 19:00

[...] Flou de la Commission [...]

Les consommateurs abandonnés aux FAI « SAM7BLOG le 7 juin 2012 - 22:18

[...] +L'EUROPE DÉLAISSE LA NEUTRALITÉ DU NET [...]